Romont - Conseil général du 12 décembre 2024

Point : 3.3
Sujet : **Demande de crédit de CHF 670’000.- pour les transformations et mise à niveau de l’école en ville (EEV)**

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,
Chères et Chers collègues,

Le groupe des Vert.e.s a pris connaissance avec beaucoup d’intérêt du message concernant les différentes rénovations prévues dans le bâtiment scolaire de la Ville.

Nous saluons la présence de travaux de mise à jour de la remise à niveau de l’infrastructure informatique : elle est en effet vétuste et l’utilisation des outils informatiques comme Teams, One Drive et Sharepoint sont actuellement compliquées avec le réseau limité dont dispose le bâtiment.

La lecture de la demande de crédit a fait naître quelques questions :

- La pose d’étagères fixes dans les salles de classe comprend-elle la réparation ou le changement des portes d’armoires qui sont actuellement abîmées dans certaines classes ou dans les couloirs ? En effet, certaines "pèlent", d'autres ont perdu une poignée ou ont un gond tordu. Il est pratique d'avoir des espaces fermés en classe pour y ranger du matériel, notamment de bricolage en plus d'étagères pour le matériel courant.
- Nous saluons l'installation d'une table de ping-pong : où est-il prévu de l'installer ?
- La cour de l'école va-t-elle enfin devenir une vraie cour d'école ou rester un parking grimé en cour ? Avec les températures en augmentation, la végétalisation et l'ombre sont des ressources précieuses. Une plus-value relativement rapide et simple à réaliser, autant pour l'école que pour les habitants et usagers de la vielle ville. Or il ne figure pas grand-chose au budget concernant le MEP Vieille Ville. Concernant le stationnement, nous avons désormais une place des fêtes, et un concept de stationnement dans lequel la cour d'école n'est plus un parking.
- Les classes de 7-8 H et du CESL seraient intéressées à s'occuper d'un potager, comme les 1H à 6H pourront le faire dans la nouvelle école : les jardins côté remparts pourraient-ils offrir des possibilités de jardinage ? Ou sinon côté cour, en la re-végétalisant en partie ?

Voilà pour les questions de précisions sur ce que couvre le crédit proposé ce soir.

Pour terminer, nous relevons l'installation de poubelles de tri, ce qui est une bonne opportunité de sensibiliser les élèves à la problématique des déchets.

En espérant recevoir des réponses à nos questions pour éclaircir quelques flous au de cette demande crédit, nous la soutenons et nous vous invitons à faire de même.

Merci pour votre attention

Christelle Masur Luu, pour le groupe Les Vert-e-s